

Rythmes scolaires, Gentilly n'appliquera pas la réforme à la rentrée

Le conseil municipal du 26 juin s'est prononcé pour un nouveau calendrier de la réussite éducative qui prévoit une expérimentation de la réforme sur une période « choisie et concertée » en 2014 / 2015, avant l'application en 2015 / 2016, alors que l'Etat prévoit sa généralisation dès la rentrée. Cette position adoptée par la majorité municipale (le groupe PS votant contre) ne marque pas un refus d'application de la réforme. La ville a fait partie des premières communes à avoir remis son scénario à l'académie en janvier et le projet a été validé le 17 mars.

Mais, la municipalité considère que des éléments nouveaux rendent « impossible » une mise en œuvre à la rentrée : baisse drastique des dotations de l'Etat (moins 340 000 € en 2014), non éligibilité à totalité de la dotation ponctuelle pour la mise en œuvre de la réforme. Ceci signifie que le projet global et ambitieux adopté après une concertation de plusieurs mois ne serait possible qu'avec une augmentation des impôts d'au moins 10%. La ville refuse à la fois une telle augmentation et l'alternative qui serait une mise en œuvre au rabais.

➤ *Notre commentaire : cette décision est aussi le reflet d'un axe central du programme municipal qu'avait mis en avant Gentilly à gauche autrement. Il faut à la fois se battre systématiquement contre les diminutions de ressources programmées par l'Etat et élaborer les réponses les plus judicieuses possibles pour éviter que ce soit le service public local qui trinque avec ces baisses.*

Mise en œuvre de la 2^{ème} tranche du stationnement payant

Elle concerne les quartiers Victor Hugo, Reine Blanche et Gabriel Péri. Pour cette tranche, le lien entre stationnement et plan de circulation est plus fort que pour la 1^{ère} tranche. Il s'agit d'optimiser le nombre de places possibles, tout en améliorant la circulation. Des sens uniques peuvent permettre de gagner des places, comme par exemple rue Jean Louis ou rue de la Bièvre, mais est-ce pertinent du point de vue circulation ? Des aménagements sont aussi nécessaires. Les rues Bathilde, Berthelot, Pascal, Bonnot, Bel Ecu sont aussi concernées. Des études sont en cours sur ces rues et des propositions seront soumises à concertation.

A noter aussi que la mise en service du stationnement payant sur ces quartiers fin 2014 ne sera que partielle, certaines rues seront en effet en travaux pour le passage des canalisations de géothermie. L'ensemble ne sera donc mis en place que courant 2015.

➤ *Notre commentaire : l'utilité pour les gentilliens du stationnement payant a été démontrée avec la 1^{ère} phase. La complexité de la mise en œuvre de la 2^{ème} phase implique une concertation accompagnée d'une communication forte.*

Prolongement de la ligne 14, une nouvelle gare à Gentilly

En juin / juillet se déroule une période de concertation pour recueillir les avis du public afin de retravailler le projet. Une réunion publique a eu lieu à Gentilly le 26 juin. Les remarques ont en particulier porté sur deux points :

- Une incompréhension sur l'existence de deux phases pour le prolongement jusqu'à Orly : en 2023 jusqu'à Villejuif IGR et en 2027 pour le tronçon Villejuif / Orly. Il est nécessaire que les travaux se fassent en continu avec une arrivée au plus tôt à Orly.
- Une meilleure vision nécessaire pour l'insertion de la nouvelle gare Gentilly / Kremlin Bicêtre, rue Gabriel Péri, près de l'Hôpital. Il s'agit aussi bien des liaisons piétonnes (avec les quartiers Victor Hugo, Reine Blanche et Gabriel Péri pour Gentilly) que des connexions avec les lignes de bus (actuelles et futures). Ceci concerne aussi les projets d'aménagement sur tout l'axe Péri (terrains du collège...), avec en particulier les opportunités pour les commerces.

Vous pouvez donner votre avis sur le site societedugrandparis.fr

➤ *Notre commentaire : le découpage du calendrier de réalisation obéit à une logique purement financière, creuser simultanément les deux tronçons ne pose pas de problème technique. Cela permettrait même une économie en investissement, mais celui-ci devrait être fait plus tôt. Les investissements sont pourtant essentiels à la relance de l'économie, sans compter l'urgence d'améliorer les transports, pour l'environnement et pour les gens tout simplement.*

Trois questions à Najia Ben Fraj, conseillère municipale, membre de GGA

Vous avez été nouvellement élue conseillère municipale le 23 mars, quelles sont vos premières impressions ?

Mes premiers mois dans la politique municipale ont été intéressants, riches sur des thématiques variées. Je le considère comme un temps d'observation, d'apprentissage du fonctionnement de la politique locale, de découverte des différentes structures où l'on a choisi d'être présent. Egalement, ces mois ont donné lieu à des échanges enrichissants et des rencontres profitables pour réfléchir ensemble sur les enjeux du territoire.

Tout cela est stimulant. Maintenant le temps de pause des vacances me permettra de prendre du recul pour saisir plus clairement les enjeux de chaque représentation dans laquelle je me suis engagée. Je dois réfléchir par exemple à la dynamique nouvelle qu'on pourrait donner au Comité de Jumelage et les relations internationales.

Quelles actions comptez-vous mener prioritairement dans vos nouvelles attributions, en tant que membre de GGA ?

J'ai pris la décision d'être dans plusieurs structures qui se rejoignent sur une thématique, celle de la jeunesse.

De plus, il m'a paru important de m'impliquer dans la commission Finances et Administration générale afin de saisir au mieux les rouages du budget de la ville. En effet, cela permet d'autant mieux de comprendre la position que l'on peut défendre quant à la métropole du Grand Paris ou face à la mise en œuvre des rythmes scolaires qui devient essentiellement une question de qui finance quoi, et surtout, de se rendre compte que l'on a tendance aujourd'hui à demander aux villes de supporter de plus en plus de charges.

Vous avez été élue au titre de Gentilly à Gauche Autrement dans le cadre de la liste "Tous ensemble pour Gentilly", qu'est ce que représente pour vous ce positionnement? Comment pensez-vous le faire vivre tout au long de la mandature?

Même si nous sommes dans le groupe de la majorité, le fait d'appartenir à GGA permet d'avoir une distance et de pouvoir remettre en cause le fonctionnement traditionnel qui ne correspondrait plus aux attentes des citoyens.

Tenter d'innover dans les démarches et dans la manière de communiquer avec les citoyens. C'est aussi tenir l'engagement d'une démocratie locale qui met au cœur de l'action le citoyen. En effet, GGA défend la démocratie participative et donc au cours de cette mandature, un des enjeux est de réfléchir à de nouveaux modes d'inclusion du citoyen.

ZAC Porte de Gentilly, des retards inquiétants

La ZAC de la porte de Gentilly comporte quatre projets :

Ceux qui avancent, doucement :

- La construction de 12 logements en accession sociale à la propriété (angle rues de la Poste / Pdt Wilson), pilotée par OPALY. Les travaux pourraient commencer au 1^{er} trimestre 2015.
- La réhabilitation des Bains douche en un équipement culturel dédié à l'image et au son. Le projet architectural a été retenu. Des difficultés restent à résoudre quant à l'insertion du projet côté jardin rue de Freiberg. Des menaces sont aussi possibles sur le financement, supporté principalement par la Communauté d'agglomération.

Ceux qui sont en panne :

- La construction de 53 logements en accession à la propriété (rues Paul Vaillant – Couturier et Marquigny). Le promoteur Crédit Agricole ne s'est toujours pas porté acquéreur et les conditions financières sont en cours de rediscussion.
- L'immeuble de bureau côté périphérique. Le promoteur initial a renoncé à acquérir. Des réflexions sont en cours sur une modification du programme (résidence hôtelière plutôt qu'immeuble d'activité ?).

➤ *Notre commentaire : s'il est clair que ces programmes sont victimes des difficultés financières et de la crise, du volontarisme pour leur réalisation est indispensable, pour la requalification du secteur, pour l'apport de logements et d'activité culturelle qu'il représente.*

ZAC Lénine, un projet qui décolle

Ce projet prévoit 155 logements sociaux, 45 en accession sociale à la propriété, 50 en locatif libre et 80 en accession à la propriété. Il comprend aussi 284 logements étudiants et chercheurs, un gymnase et quelques bureaux.

Les premières livraisons de logement devraient intervenir fin 2014, pour se poursuivre au long de 2015.

➤ *Notre commentaire : il devient urgent de traiter la question des liaisons de ce nouveau quartier avec le reste de la ville (le cheminement vers le RER en particulier), et d'arrêter une politique de stationnement. La concertation doit continuer sur ces points.*

Commerces du Chaperon Vert, quelques aides, insuffisantes

Les commerces du Chaperon Vert bénéficient d'un des derniers financements FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) accordé par l'Etat. Une aide va leur être accordée pour une charte de préconisation d'amélioration des devantures et pour des pré diagnostics concernant les mises aux normes d'accessibilité.

➤ *Notre commentaire : c'est un premier pas, mais ces aides seront totalement insuffisantes, les réalisations restant totalement à la charge des commerçants. Le commerce, c'est pourtant du service à la population, du lien social, bref de l'investissement « rentable ».*

Evénements

Barbecue de GGA

Un moment fort vendredi soir 27 juin le barbecue de GGA. Comme chaque année, nous nous retrouvons, militants et sympathisants de GGA, mais aussi d'autres forces de gauche de Gentilly pour conclure une année de travail, très dense avec les municipales, mais aussi pour se retrouver dans la bonne humeur, bavarder, échanger...

GGA, bien ancré dans le paysage gentilléen, renouvelé, a proposé ce moment de détente avant de poursuivre les avancées de la gauche locale. Une soirée sympathique sans pluie !

➤ *Pour Gentilly À Gauche Autrement, c'est important de proposer aux militants et sympathisants des forces de gauche locales ce temps de rencontre détendu sans la pression du travail à accomplir*

Un été fait maison

Un été par et pour les habitants des quartiers de Gentilly, c'est ce que propose le service municipal des antennes de quartier. Chaque habitant peut avec ses voisins organiser un barbecue, un repas, une sortie.....

Nous nous réjouissons de cette initiative et souhaitons que les gentilléens "fabriquent" un été plein de rires, de chansons et de rencontres.

Bel été à toutes et à tous!

Renseignements pratiques pour réaliser ce bel été, contacter le service des antennes de quartier: antennequartier@ville-gentilly.fr, téléphone : 01 47 40 58 23

➤ *Pour Gentilly À Gauche Autrement, permettre aux habitants des quartiers de prendre en mains leur été, c'est faire un pas dans la démocratie participative*